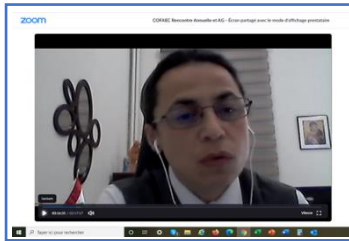


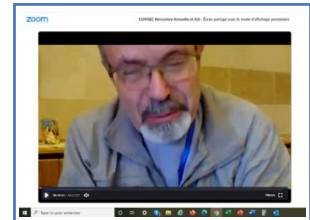
Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la COFAEC tenue le 14 novembre 2020

En raison de la pandémie de la Covid-19, la rencontre annuelle de la COFAEC, incluant l'assemblée générale, s'est tenue en vidéoconférence, le 14 novembre 2020, de 09h30 à 12h00. Une quarantaine de participants y ont assisté et avaient la possibilité de faire part par écrit de remarques ou de poser des questions. Que Marc Buker, membre du comité exécutif de la COFAEC, soit remercié pour avoir assuré le suivi technique de cette vidéoconférence !



Après avoir ouvert la réunion vers 09h35, Laurent Grégoire, président faisant fonction de la COFAEC, donne directement la parole à Sœur Myrna Farah, directrice de l'Institution scolaire Sainte-Anne à Beyrouth. Celle-ci, en direct depuis le Liban, apporte un témoignage poignant sur la situation catastrophique de son pays et des conséquences de l'explosion du 4 août au port de Beyrouth. Son intervention est illustrée par une vidéo qui a été mise après la réunion sur le site de la COFAEC.

En terminant son intervention, Sœur Myrna porte un message d'espoir auquel s'associe, par une brève prise de parole, le Père Boutros Azar, Secrétaire général de l'enseignement catholique au Liban. Laurent Grégoire rappelle que la COFAEC a proposé à ses membres de soutenir financièrement les écoles catholiques du Liban, il remercie ceux qui ont déjà répondu à cet appel et indique qu'il est toujours possible de le faire.



En l'absence de pouvoir célébrer une Eucharistie, comme c'est l'habitude dans nos rencontres annuelles, Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin, Assistant ecclésiastique de la COFAEC, propose ensuite une prière comprenant la lecture de la « prière de la communion de désir ou communion spirituelle » (provenant du sanctuaire de Notre-Dame du Laus) et le « Je vous salue, Marie ».

Puis il partage une réflexion à partir de la lecture de la dernière encyclique du Pape François, *Fratelli Tutti*, qui porte sur la fraternité et l'amitié sociale. La lecture de ce texte peut être, notamment dans nos responsabilités d'anciens élèves, une aide au discernement. Comment favorisons-nous la culture de la rencontre ? Comment l'évangile du Bon samaritain s'applique-t-il à nos associations ? Quelle place pour les moins chanceux parmi les membres de nos « amicales » ?

Il revient ensuite à Philippe Delorme, Secrétaire général de l'enseignement catholique, d'intervenir. Après avoir manifesté son soutien aux écoles catholiques du Liban, puis remercié les participants de notre réunion pour leur fidélité au projet de l'enseignement catholique, il tient à souligner la nécessité de soutenir les chefs d'établissements dans leur mission difficile durant cette pandémie.



Mais, au-delà de cette actualité, Philippe Delorme nous présente la démarche prospective commencée il y a deux ans. De façon subsidiaire, elle a d'abord commencé dans chaque diocèse puis se poursuit au niveau national et devrait aboutir en juin 2021 à un texte portant sur la vision de l'enseignement catholique en 2030. Il s'agit, dans une société française de plus en plus déchristianisée, de rendre le projet de l'enseignement catholique plus lisible, de préciser notre spécificité, de décrire notre option pour les plus défavorisés, de préciser en quoi un établissement scolaire catholique est une « présence d'Église », etc...

Les trois orateurs sont vivement remerciés pour leurs interventions qui nous permettent d'approfondir le sens de notre action au service des anciens élèves et de l'enseignement catholique.

Vient alors le temps de l'assemblée générale annuelle proprement dite. Laurent Grégoire présente le rapport d'activités et financier pour l'exercice allant d'octobre 2019 à septembre 2020, rapport dont disposent tous les participants à la réunion. Il y développe plus particulièrement les points suivants :

- Remerciements à l'établissement La Salle-Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux et à Alain Solassol, président de l'amicale, pour l'accueil et l'aide à l'organisation de notre assemblée du 23 novembre 2019 ; y étaient notamment intervenus le Secrétaire général de l'enseignement catholique et le Président national des parents d'élèves de l'enseignement catholique.
- Fin 2019 et début 2020, travaux effectués dans nos locaux après le départ du Parlement européen des jeunes et accueil d'un cabinet de ressources humaines avec une possible synergie pour les services emploi qui se développent dans certaines amicales.
- Puis démarrage d'un travail, laborieux mais indispensable, de mise à jour de la liste et des contacts des associations d'anciens élèves de l'enseignement catholique. Par une recherche poussée sur le Web, il s'agit d'actualiser la liste des associations existantes avec leurs sites, adresses mail, noms du président... Ce travail, une fois fini, fera l'objet d'une analyse détaillée de l'évolution des associations, de leurs activités et de leurs liens avec les établissements scolaires.
- À partir du mois de mai, mobilisation, en lien étroit avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique, pour aider les écoles catholiques du Liban, en grand péril. Cette action a notamment fait l'objet d'un article paru dans la presse libanaise et disponible sur le site de la COFAEC.
- Tout en poursuivant l'envoi régulier de nouvelles par mail à tout notre fichier, rénovation de nos outils de communication institutionnelle : logo, charte graphique, kakémono, rénovation du site Web qui n'était plus mis à jour depuis plusieurs années, faute de webmestre.
- Poursuite de nos activités de représentation, tant au sein de l'enseignement catholique, que dans nos structures européennes et mondiales des anciens élèves.

Il ressort du rapport financier que les comptes de l'année sont équilibrés ; en effet, le surcoût des travaux effectués dans nos locaux a été compensés par un avoir reçu du propriétaire (la mairie de Paris), suite au confinement. Il faut cependant noter une baisse sensible des cotisations de nos membres, principalement des fédérations nationales congréganistes.

Pour l'année 2020-2021, Laurent Grégoire indique que le Conseil exécutif, fortement renouvelé l'an dernier, doit poursuivre ses échanges sur la mise en œuvre d'un plan d'actions, basé sur les objectifs de la COFAEC reformulés l'an dernier, puis élire un nouveau bureau. Il est rappelé à ce propos que le Comité peut coopter de nouveaux membres, notamment en dehors de la région parisienne.

Avant la clôture de l'Assemblée, Eliot Atme, jeune libanais représentant l'AJFE, Association des anciens élèves du collège de Jamhour en France et en Europe, tient à remercier la COFAEC et ses membres pour le soutien apporté aux écoles catholiques du Liban dans cette période si difficile.

« Ce qui est bon, c'est de créer des processus de rencontre, des processus qui bâtissent un peuple capable d'accueillir les différences. Outillons nos enfants des armes du dialogue ! Enseignons-leur le bon combat de la rencontre ! » (Pape François, Fratelli Tutti, N°217).

Nota Bene : Il avait été indiqué durant l'Assemblée que les participants qui souhaitaient s'opposer ou s'abstenir pour l'adoption du rapport d'activités et financier 2019-2020 étaient invités à l'indiquer par mail durant le week-end de l'assemblée. Aucun mail n'ayant été reçu dans ce sens, ce rapport est donc adopté.